

Président : M. Marc Flühmann

41 participants

Excusé(e)s : Werner Balmer, Corinne Charmillot, Gilles Chételat, Laurent Chételat, Sébastien Frund, Pierre Girardin, Manon Hangi, Christophe Hanser, Francine et Bernard Koller, Rudolf Linder, Claire-Lise Nusbaumer, Antoine Rais, David Steulet, Bernard Varrin, Christian Völker, Philip Weisser.

Procès-verbal : Isabelle Chappatte

Ordre du jour	Délibérations
1. Ouverture et salutations	Marc Flühmann ouvre la séance à 19h05 et commence par les salutations d'usage. Il remercie les membres de leur présence et leur souhaite la bienvenue.
2. Nommer deux scrutateurs	Jean-Charles Zaros et Pierre-André Kamber sont désignés.
3. PV AG 2024	Le PV est adopté à l'unanimité.
4. Rapports	<p>Président (Marc Flühmann) : Marc qualifie la saison 2024 de moyenne, voire mauvaise. Les pluies fréquentes n'ont pas favorisé les miellées.</p> <p>Simon Aebi a été nommé à la présidence de la FJA le 16 février, mais a démissionné au premier comité face aux difficultés de consensus. Donc la FJA recherche un-e président-e.</p> <p>L'AD SAR a eu lieu à Savièse. Seule Chantal était présente pour la SADE.</p> <p>Pour le frelon asiatique, la séance de février a rassemblé une centaine de personnes.</p> <p>Marc remercie le comité pour son travail et souhaite une bonne année apicole à tous.</p> <p>Responsable de la vulgarisation (Charly Nusbaumer, Marc Flühmann) : Charly se réjouit des habitués très fidèles aux activités de vulgarisation, mais déplore le peu de fréquentation des plus expérimentés. Il fait de la publicité pour les séances qui gagneraient à être enrichies par les expériences de chacun, ces rencontres se veulent des moments de partage.</p> <p>Marc et Charly ont été actifs dans la formation de nouveaux apiculteurs à la FRI, ainsi que lors de la manifestation du 10 février organisée par la FJA sur le frelon asiatique.</p> <p>Le programme 2025 est distribué.</p>

Ordre du jour	Délibérations
	<p>Responsable des moniteurs-éleveurs (Jocelyn Donzé, Jean-Claude Premand, Chantal Kamber) :</p> <p>Les ME ont participé au cours de perfectionnement du 1er mars 2025 à Grangeneuve FR. Deux rencontres des ME BEJUNE ont eu lieu le 15 mars aux Reussilles et le 20 septembre au Mont-Dar La Sagne NE.</p> <p>Les séances du cours d'élevage 2024 se sont déroulées du 27 avril au 27 mai au rucher-école de Courtemelon et à la station de fécondation « La Montagne » à Châtillon. Il y avait en moyenne 7 participants. L'ambiance a été très bonne. Remerciement à Charly Nusbaumer, vulgarisateur, venu expliquer la génétique chez l'abeille, à Christian Voelker pour la mise à disposition du rucher-école et à Guy Chételat pour sa collaboration active. Pour 2025, les cours sont programmés du 19 avril au 19 mai. Rendez-vous au rucher-école à Courtemelon à 13H30 pour la première séance. Les inscriptions peuvent se faire par téléphone auprès des ME.</p> <p>Sur la saison, il y a eu un certain nombre de distributions de couvain chez Chantal Kamber, Jean-Claude Premand, Jocelyn Donzé et Guy Chételat.</p> <p>En 2024, les ME ont fait les fécondations à la station « La Montagne » à Châtillon. Ils sont également montés avec des ruchettes dans plusieurs stations A. Les résultats des mesures morphologiques 2025 ne sont pas encore connus, la SAR n'ayant pas encore achevé son travail.</p> <p>Le 11 mai 2024, mise en ordre des installations de la station de fécondation « La Montagne » à Châtillon. Les 20 et 27 mai, les ME ont monté 2 colonies de souches à mâles de la lignée GB10. 11 apiculteurs ont monté au total 69 ruchettes (contre 130 en moyenne ces dernières années). Le nombre de reines fécondées n'est pas connu précisément, car quelques apiculteurs n'ont pas transmis le nombre de reines fécondées. Mais sachant que 11 reines ont été perdues et 6 ruchettes dépeuplées, les résultats pour l'année 2024 sont médiocres, certainement à cause des mauvaises conditions météo. Pour 2025, les ME n'ont encore pas décidé quelle lignée de souche à mâle sera montée, cela dépendra des résultats des mesures morphologiques. Les ME rappellent que la station est reconnue par la SAR, elle porte le n° 22. Toutes les données des souches sont enregistrées dans le programme européen Beebreed, ce qui permet aux ME de rechercher les degrés de parenté avec leurs colonies et celles de la station lors de la distribution de couvain. Ils rappellent aussi que pour monter en station, il est important d'avertir les ME 48h avant et de se conformer aux exigences de la déclaration de montée à remplir, de même que la feuille qui se trouve dans la pochette à la station.</p> <p>Remerciements à Laurent Chételat, Gérald Buchwalder et Jean-Charles Zaros pour leur participation aux travaux d'entretien effectués à la station.</p> <p>Responsable du rucher-école (Christian Voelker) : Christian étant malade, Marc lit son rapport. Le rucher-école comptait 9 colonies en début de saison, deux ont été perdues. Les récoltes se sont montées à 110 kg, et le contrôle a été effectué par</p>

Ordre du jour	Délibérations
	<p>Véronique. Le rucher-école a accueilli Jean-Claude et Jocelyn pour donner le cours d'élevage, et Marc et Charly pour le cours de vulgarisation.</p> <p>Inspectrice régionale (Chantal Kamber) : Le nombre d'apiculteurs était de 204 en 2024, pour 1'867 colonies. Les pertes hivernales se sont montées à 14, 9% en moyenne en Suisse, alors qu'elles ont atteint 16,6% dans les cantons du Jura, Berne, Fribourg et Soleure.</p> <p>Les inspecteurs ont effectué 14 contrôles sanitaires et 11 contrôles primaires. Rien de particulier à signaler.</p> <p>Chantal rappelle que pour les ouvertures, fermetures ou changements de propriétaires des ruchers, les documents se trouvent sur le site du SCAV. Mais en cas de fermeture, un inspecteur doit venir le constater. Si le rucher ne contient plus d'abeilles, il reste nécessaire de remplir le formulaire B2. Si un rucher n'est plus exploité depuis un certain temps, plus rien n'est envoyé car le rucher est considéré comme inactif. Il faut appeler l'inspecteur régional pour le réactiver et signaler les nouvelles colonies.</p> <p>Les inspecteurs ont suivi le cours de formation continue à Grangeneuve, où l'accent a été mis sur une nouvelle acariose des abeilles, Tropilaelaps, dont les symptômes et les traitements sont similaires à varroa. Il n'a pas encore été observé en Suisse, mais se rapproche. Chantal invite les apiculteurs qui observeraient au printemps des abeilles rampantes ou incapables de voler à appeler les inspecteurs pour effectuer des analyses.</p> <p>Apinella n'est pas encore là. Il y a toujours des ruchers sentinelles, remerciements aux cinq apiculteurs qui posent des pièges dans leurs ruches. Chantal rappelle qu'en cas d'achat à l'étranger, il faut rester attentif, ne pas acheter de matériel de seconde main et, si vraiment, faire une désinfection complète et minutieuse, car la véritable provenance n'est pas toujours connue.</p> <p>Responsable du contrôle du miel (Véronique Mertenat) : L'année a été peu productive. Véronique a contrôlé 3'435 kg de miel (contre 16'436 en 2023). Pour 2025, les dates des contrôles du miel sont fixées les lundis 9 juin, 7 juillet et 18 août à partir de 18h. Certains n'ont pas effectué les contrôles l'an dernier faute de récolte, ils peuvent le faire cette année.</p>
<p>5. Comptes 2024 et rapport des vérificateurs</p>	<p>Le total de revenus pour 2024 se monte à 18'296 francs, le total des pertes à 18'658 francs. Les chiffres s'expliquent par la diminution du nombre de membres et les faibles récoltes 2024. La clôture fait état d'une perte de 382 francs.</p> <p>En fin d'année, il y avait 14'270 francs sur le compte société et 13'732 francs sur le compte épargne. La caisse s'élève à 382 francs.</p> <p>La société compte en ce moment 141 membres actifs, 5 membres d'honneur, 6 membres partenaires et 5 membres amis.</p>

Ordre du jour	Délibérations
	<p>Marc relève que les chiffres ne sont pas excellents et évoque la possibilité future d'augmentation de la cotisation.</p> <p>Les vérificateurs des comptes, représentés par Etienne Ory, confirment que les comptes ont été bien tenus et correspondent aux justificatifs présentés.</p> <p>Les comptes sont acceptés à l'unanimité.</p>
6. Nommer deux vérificateurs des comptes	Jean-Charles Zaros et Philippe Dessarzin acceptent de prendre cette charge.
7. Budget 2025	<p>Le budget prévoit des produits pour 19'035 francs. Les revenus prévus sont notamment ceux du rucher-école pour 2'500 francs, dont la vente de miel pour 1'500 francs. Les revenus de la vente de marchandises vont dépendre des récoltes de miel et sont estimés à 4'050 francs.</p> <p>Les dépenses sont prévues à hauteur de 18'947 francs, parmi lesquelles 2'672 francs pour le rucher-école, 925 francs pour la participation à la lutte contre le frelon asiatique, 65 francs à la caisse des épizooties, 800 francs de matériel, 100 francs pour le loyer du terrain de la station, 700 francs de frais pour le comptable.</p> <p>Le bénéfice escompté est de 87,40 francs.</p> <p>L'AG approuve le budget 2025 à l'unanimité.</p>
8. Admissions / démissions	<p>2 admissions : Mélanie et Mathieu Chételat.</p> <p>3 démissions : Sonia Burri-Schmassmann, Lou Marquis, Véronique Lopez.</p> <p>1 décès : Claude Zanetta.</p>
9. Honorariat	Trois personnes à honorer : Charles Cattin et Pierre-André Kamber célèbrent 25 ans de sociétariat, et Philippe Salgat 40 ans de sociétariat.
10. Parole aux invités	Julien Berberat de la station phytosanitaire et le vétérinaire cantonal, Laurent Monnerat ont décliné l'invitation.
11. 125^e anniversaire	Marc évoque la discussion qui s'est tenue au sein du comité et qui a abouti à deux idées : travailler avec le musée Chappuis Faehndrich à Develier ou l'Association du Puits de mine à Delémont. Marc insiste sur le fait que ce n'est pas le comité de la SADE qui prendra l'organisation en charge. Douze personnes semblaient volontaires, si elles ont des idées, elles sont invitées à faire des propositions et peuvent recevoir un budget.

Ordre du jour	Délibérations
	Jean-Charles Zaros évoque la possibilité de participer à Terre animale sur le thème « abeille et renard », qui se tiendra les 6-7 septembre aux Forges à Undervelier. Un stand de vente de miel et éventuellement une conférence seraient possibles. La SADE pourrait ainsi devenir membre d'honneur. Cette proposition est plébiscitée par l'Assemblée.
12. Point frelon asiatique	Yann-David fait le point de la situation. Il rappelle qu'il est très important de continuer d'annoncer les cas, le protocole de réaction est en cours d'amélioration. Une réunion a rassemblé les personnes intéressées à faire les recherches de nid, trois d'entre elles souhaitent être coordinateurs pour la vallée de Delémont : Chantal Kamber, Jacques Dobler et Georges Humbert. Un outil informatique est en train d'être développé sur le géoportail cantonal pour faciliter la tâche. On recherche encore un délégué au niveau cantonal pour discuter de la stratégie cantonale de lutte. Une personne s'est montrée intéressée, mais il faut encore un suppléant. Il est important qu'il y ait des personnes à ces postes pour que le canton ait un interlocuteur parmi les apiculteurs et continue de débloquer des budgets. Le but des actions mises en œuvre est de gagner du temps, de ralentir l'invasion du frelon asiatique, de diminuer son impact, même s'il est impossible de l'éradiquer, et d'organiser la lutte pour l'avenir. Des personnes pour faire la triangulation sont aussi recherchées. L'achat d'émetteurs est prévu et la collaboration se poursuit avec l'association « Sauvons les faons » pour trouver les nids grâce à des drones.
13. Divers	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Marc demande s'il y a des intéressés pour l'AD SAR le 22 mars à Lullier. Chantal s'y rend. ➤ Question de Vinicio Petralia : la plaquette doit-elle être visible sur le rucher ? Il a connaissance de ruches trop proches des habitations et sans plaquettes. C'est à signaler à l'inspectorat.
Clôture	Marc remercie chacun de sa collaboration et de son écoute et clôture la séance vers 20h16.

Soulce, le 27 mars 2025